

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Samedi 21 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 10H30, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLLOT pour la session d'installation du Conseil municipal.

Etaient présents : Laurence BREUILLLOT, Julien GUYONNEAU, Céline VANOTTI, Benoit MEYER, Jacques MOREL, Martine BOURGEOIS, Georges MARQUEZ, Sophie LOIR, Abygail LEPAGE, Régis CURTY, Frédérique GROSJEAN.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme VANOTTI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- 1. Election du Maire**
- 2. Détermination du nombre d'adjoints, Elections et délégations**
- 3. Lecture de la Charte**
- 4. Indemnités des adjoints et délégués,**
- 5. Communauté de communes : Titulaire et suppléant**
- 6. Elections des membres du conseil syndical du SIVOM**

∞∞∞∞∞∞∞∞

Le Maire installe le nouveau conseil composé de 11 élus, tous présents.

Jaques MOREL étant le plus âgé des élus est désigné Président de la séance.

Il procède à la lecture des résultats des élections municipales du 15 mars dernier.

Nombre d'inscrits 420

Nombre d'abstentions : 100

Nombre de votants : 320

Nombre de bulletin blanc : 1

Nombre de bulletins nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 315

Liste Laurence BREUILLLOT : 188 voix / 9 conseillers élus

- Laurence BREUILLLOT
- Julien GUYONNEAU
- Martine BOURGEOIS
- Jacques MOREL
- Céline VANOTTI
- Benoit MEYER
- Abygail LEPAGE
- Georges MARQUEZ
- Sophie LOIR

Liste Régis CURTY :127 voix/ 2 conseillers élus

- Régis CURTY
- Frédérique GROSJEAN

1. Election du Maire

Désignation de deux assesseurs : Julien GUYONNEAU et Benoit MEYER

Candidatures : Laurence BREUILLOT et Régis CURTY

VOTE : 11 votants : BREUILLOT 9 voix/ CURTY : 2 voix

Le Président proclame que Mme BREUILLOT est élue Maire.

2. Détermination du nombre d'adjoints. Elections et délégations

- Le Maire propose de désigner 3 adjoints
Vote : 9 voix pour et 2 contre

- **Le Maire propose sa liste paritaire d'adjoints**

- Julien GUYONNEAU 1^{er} adjoint
- Céline VANOTTI : 2^{ème} adjoint
- Benoit MEYER : 3^{ème} adjoint
- **Vote : 9 voix Pour et 2 Blancs**

L'opposition ne pouvant proposer qu'une liste de deux élus, cette liste est irrecevable et ne peut être présentée au vote.

- **Le Maire propose de désigner 3 conseillers municipaux délégués**

- Martine BOURGEOIS : Personnes âgées
- Georges MARQUEZ : Jeunesse et Sports
- Jacques MOREL : Forêt et affouage
- **Vote : 9 voix pour et 2 blancs**

3. Lecture de la Charte de l'élus et distribution à tous du document

4. Indemnités des adjoints et délégués

- **Montant de l'enveloppe totale brut : 2497,98 euros**
- Premier adjoint : taux de 10,89
- Deuxième adjoint : taux de 7,30
- Troisième adjoint : Taux de 7,30
- Conseillers délégués : taux de 2,39
- **VOTE : 9 pour et 2 abstentions**

5. Communauté de communes : Titulaire et suppléant selon l'ordre du tableau

Titulaire : Laurence BREUILLOT

Suppléant : Julien GUYONNEAU

6. Elections des membres du conseil syndical du SIVOM

Le maire propose une liste de 6 membres avec un suppléant :

- Laurence BREUILLOT
- Julien GUYONNEAU
- Abygail LEPAGE
- Benoit MEYER
- Sophie LOIR
- Georges MARQUEZ
- Céline VANOTTI Suppléante

Mr CURTY et Mme GROSJEAN proposent également leur candidature.

Vote

Laurence BREUILLOT : 11 voix

Julien GUYONNEAU : 9 voix

Abygaël LEPAGE : 10 voix

Benoît MEYER : 9 voix

Sophie LOIR : 10 voix

Georges MARQUEZ : 10 voix

Céline VANOTTI (suppléante) : 10 voix

Frédérique GROSJEAN : 2 voix

Régis CURTY : 2 voix

Sont élus au SIVOM :

Laurence BREUILLOT

Julien GUYONNEAU

Abygaël LEPAGE

Benoît MEYER

Sophie LOIR

Georges MARQUEZ

Céline VANOTTI (suppléante)

Fin de la séance 12H

Le Maire,
Laurence BREUILLOT

